

Le cabinet d'avocats en droit de la mode à Paris Crefovi classé expert de haut niveau sur le luxe par Chambers & Partners

Le cabinet d'avocats en droit de la mode à Paris Crefovi est recommandé comme expert de haut niveau sur le secteur industriel du luxe & de la mode par le guide Chambers & Partners: nous avons atteint un nouveau seuil!



Le 28 avril 2015, Chambers & Partners a publié son classement des meilleurs cabinets d'avocats spécialisés dans le secteur du luxe: le cabinet d'avocats en droit de la mode à Paris Crefovi est arrivé dans les premiers!

L'équipe de Crefovi est décrite par le guide 2015 Europe de Chambers & Partners comme étant reconnue comme « *une boutique dédiée au droit de la mode et du luxe, avec un large portefeuille de transactions cross-border suivies par les bureaux de Paris et Londres. Expertise en PI, contrats commerciaux et fiscalité. Un portefeuille de clients varié comprenant des marques de mode, des agents ainsi que des plateformes de crowdfunding pour l'industrie* ».

Une des citations de nos clients est mentionnée, en outre, dans le guide 2015 Europe de Chambers & Partners, comme suit: « *La force clé de ce cabinet est son expérience du marché de la mode et sa familiarité avec les problématiques clés en Europe pour les nouvelles marques entrant le marché.* »

L'associée fondatrice et gérante de Crefovi, Annabelle Gauberti, est mentionnée comme un contact clé pour le cabinet. Elle a acquis une

connaissance et des compétences étendues dans le domaine juridique, en ce qu'il s'applique aux industries du luxe et de la mode, tant dans des dossiers de contentieux que des dossiers de conseil. Elle est ravie que l'expertise légale et sectorielle de Crefovi, ainsi que la qualité des services fournis par le cabinet d'avocats en droit de la mode à Paris Crefovi, soient reconnues comme étant excellentes.

Crefovi est classé par Chambers & Partners comme étant un expert en droit du luxe, avec d'autres prestigieux confrères établis de longue date, tels que DLA Piper, Hogan Lovells, Dentons, August & Debouzy et Jones Day.

Crefovi a un programme ambitieux de séminaires, intitulé la « série de droit du luxe et de la mode » qui se déroulera entre 2014 et 2016, en partenariat avec l'international association of lawyers for the creative industries (ialci), qu'il sponsorise.

Le troisième séminaire de ce programme de la série de droit du luxe et de la mode va bientôt être annoncé, donc rester à l'écoute pour obtenir votre ticket pour prendre part à cet événement de haut-vol pour les industries de la mode et du luxe, qui aura lieu à Londres.

Votre nom (obligatoire)

Votre email (obligatoire)

Sujet

Votre message

Envoyer

GU F8

Legal 500 recommande Crefovi dans la catégorie « Propriété intellectuelle »

Le prestigieux annuaire des cabinets d'avocats les plus en vue, Legal 500 recommande Crefovi dans la catégorie « Propriété intellectuelle ». Nous sommes ravis!



Legal 500 recommande Crefovi dans la catégorie « Propriété intellectuelle »! En effet, le guide « Legal 500 Europe, Middle East & Africa 2015 » a recommandé le cabinet d'avocats PI à Paris Crefovi dans le domaine suivant: « France – Propriété intellectuelle – Boutiques – Autres cabinets recommandés ».

Etant donné que Crefovi a été fondé il y a trois ans, nous sommes super fiers que Legal 500 recommande Crefovi dans la catégorie « Propriété intellectuelle », et de déjà figurer dans les classements de ce prestigieux guide d'avocats.

Cette reconnaissance importante, provenant d'un tel guide juridique de renom, est un témoignage sur le travail de pionnier et la recherche de pointe que le cabinet d'avocats PI à Paris Crefovi a toujours chercher à accomplir depuis

sa fondation, en particulier dans le domaine en croissance qu'est le droit du luxe et de la mode.

L'associée fondatrice et gérante de Crefovi Annabelle Gauberti a acquis une connaissance étendue et une vaste expérience dans le domaine juridique, en ce qu'il s'applique aux industries du luxe et de la mode, tant sur des dossiers contentieux que non-contentieux.

Elle est ravie que son expertise juridique et sectorielle, ainsi que la qualité des services fournis par le cabinet d'avocats PI à Paris Crefovi, soient reconnus comme étant hors du commun.

Le cabinet d'avocats PI à Paris Crefovi a un programme ambitieux de séminaires, intitulé la « série du droit du luxe et de la mode » qui se déroulera entre 2014 et 2016, en partenariat avec l'international association of lawyers for the creative industries (ialci), qu'il sponsorise.

Le troisième séminaire de ce programme de la série du droit du luxe et de la mode sera prochainement annoncé, donc resté en contact afin d'obtenir votre ticket pour assister à cet événement de haut-vol pour les industries de la mode et du luxe, qui se tiendra à Londres.

Votre nom (obligatoire)

Votre email (obligatoire)

Sujet

Votre message

Envoyer

J 4 A A